

COMPTE DE CONCOURS FINANCIERS
PROGRAMME 851
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

PRÊTS DU TRÉSOR À DES
ÉTATS ÉTRANGERS EN
VUE DE FACILITER LA
VENTE DE BIENS ET DE
SERVICES CONCOURANT
AU DÉVELOPPEMENT DU
COMMERCE EXTÉRIEUR
DE LA FRANCE



PROGRAMME 851
**Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de
faciliter la vente de biens et de services concourant au
développement du commerce extérieur de la France**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Emmanuel MOULIN

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 851 : Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Ce programme a pour objet la mise en œuvre d'une aide économique et financière destinée à financer des projets participant au développement économique de pays étrangers tout en faisant appel, pour leur réalisation, à des biens et services français. Ces financements sont de deux types :

- les prêts concessionnels, comptabilisés dans l'aide publique au développement et qui contribuent au renforcement de l'aide bilatérale française,
- les prêts directs (non concessionnels), depuis l'élargissement du dispositif par le décret n° 2015-726 du 24 juin 2015, disponibles dans des zones géographiques et pour des secteurs d'intervention plus étendus que les prêts concessionnels, mais à des conditions financières moins avantageuses pour les pays bénéficiaires.

Les entreprises françaises susceptibles d'exécuter ces projets disposent de technologies éprouvées ou de références internationales fortes.

Ces interventions répondent aux orientations de l'aide française, avec un accent mis tout particulièrement sur les objectifs de développement durable depuis 2015, dans les secteurs des transports, de l'environnement, de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, de la gestion des déchets, des énergies renouvelables, de la limitation de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, de la santé, du numérique.

La trajectoire dynamique a été maintenue en 2021 avec une capacité d'engagement de 1 Md€ inscrite en loi de finances.

Compte tenu de la multiplicité des secteurs d'intervention, de la grande variabilité des budgets octroyés et des spécificités des pays aidés, il est difficile de définir des indicateurs représentatifs de la performance intrinsèque des projets. L'indicateur retenu intègre une évaluation de la performance dans la sélection des dossiers en amont. Il mesure la conversion de protocoles de prêts en contrats signés (cible atteinte en 2021) et par conséquent le niveau de décaissement des crédits engagés, chaque décaissement étant soumis au respect de critères prédéfinis lors de l'engagement des crédits (part française, adaptation du projet au besoin exprimé). Les services économiques se mobilisent pour faciliter la conclusion des contrats et la concrétisation des projets.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français

INDICATEUR 1.1 : Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Objectifs et indicateurs de performance | Programme n° 851

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | Objectifs et indicateurs de performance

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 – Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français

INDICATEUR

1.1 – Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature (mesuré l'année de l'imputation)	%	75	83,33	75	75	75	100

Commentaires techniques

Source des données : secrétariat du comité interministériel d'aide-projet.

Mode de calcul : Explication sur la construction de l'indicateur : la période de deux ans a été choisie en référence au délai de validité des offres de financements concessionnels retenu dans le cadre de l'OCDE. L'indicateur de l'année n est disponible en début d'année n+1.

Année « n » de l'indicateur	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de protocoles de prêts pris en compte par l'indicateur :	5	10	13	5	3	4	8	6	6	5	4	5	8

ANALYSE DES RÉSULTATS

Chaque engagement de financement pour un projet donne lieu à la signature d'un protocole de prêt entre la France et le pays bénéficiaire.

Dans une étape ultérieure, l'« imputation » du contrat matérialise l'accord intervenu entre les deux États parties prenantes afin d'utiliser les financements prévus pour la réalisation du projet de développement.

L'indicateur rend compte de la mobilisation effective des fonds correspondant aux engagements de financement signés.

Différents facteurs exogènes, indépendants de l'activité du programme (diligence de l'administration étrangère, évolution de la conjoncture économique dans les pays concernés, forte concurrence internationale, déroulement des procédures d'approbation locales, délais de passation des marchés, etc.) conditionnent pour une large part la concrétisation de ces décisions, notamment en termes de délais. Ces circonstances expliquent également la variabilité annuelle du nombre de projets concernés. Le levier d'action du responsable de programme réside dans la sélection, l'instruction et le suivi des projets.

En 2021, la cible de l'indicateur est atteinte (75 %), en baisse par rapport à 2020. Huit protocoles, signés en 2019 dans six pays (Ukraine, Mali, Sénégal, Mongolie, Vietnam et Côte d'Ivoire), sont concernés par l'indicateur et six sur huit ont fait l'objet d'une imputation dans un délai de deux ans après la signature. Les deux autres protocoles (assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de déploiement de la télévision numérique terrestre au Mali et projet d'études et travaux préparatoires au métro d'Abidjan) n'ont pas été imputés dans les temps en raison de l'allongement de la durée des négociations des contrats commerciaux.

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | Objectifs et indicateurs de performance

Présentation des crédits

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 756 904 276	1 000 000 000 756 904 276	1 000 000 000
Total des AE prévues en LFI	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des AE ouvertes	1 000 000 000	1 000 000 000	
Total des AE consommées	756 904 276	756 904 276	

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	461 558 150 205 045 395	461 558 150 205 045 395	461 558 150
Total des CP prévus en LFI	461 558 150	461 558 150	461 558 150
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des CP ouverts	461 558 150	461 558 150	
Total des CP consommés	205 045 395	205 045 395	

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
concourant au développement du commerce extérieur de la France	-1 444 667		-1 444 667
Total des AE prévues en LFI	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Total des AE consommées	-1 444 667		-1 444 667

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	367 073 330 252 498 858	367 073 330	367 073 330 252 498 858
Total des CP prévus en LFI	367 073 330	367 073 330	367 073 330
Total des CP consommés	252 498 858		252 498 858

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	-1 444 667	1 000 000 000	756 904 276	252 498 858	461 558 150	205 045 395
Prêts et avances	-1 444 667	1 000 000 000	756 904 276	252 498 858	461 558 150	205 045 395
Total hors FdC et AdP		1 000 000 000			461 558 150	
Total*	-1 444 667	1 000 000 000	756 904 276	252 498 858	461 558 150	205 045 395

* y.c. FdC et AdP

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 756 904 276	1 000 000 000 756 904 276		461 558 150 205 045 395	461 558 150 205 045 395
Total des crédits prévus en LFI *	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	461 558 150	461 558 150
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP						
Total des crédits ouverts	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	461 558 150	461 558 150
Total des crédits consommés	0	756 904 276	756 904 276	0	205 045 395	205 045 395
Crédits ouverts - crédits consommés		+243 095 724	+243 095 724		+256 512 755	+256 512 755

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	461 558 150	461 558 150
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	461 558 150	461 558 150

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | Justification au premier euro

Dépenses pluriannuelles

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) 1 000 000 000	CP ouverts en 2021 * (P1) 461 558 150
AE engagées en 2021 (E2) 756 904 276	CP consommés en 2021 (P2) 205 045 395
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) 0	<i>dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021</i> (P3 = P2 - P4) 205 045 395
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) 243 095 724	<i>dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021</i> (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) 1 319 756 839					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) 0					
Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net (R3 = R1 + R2) 1 319 756 839	-	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 205 045 395	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) 1 114 711 444	
AE engagées en 2021 (E2) 756 904 276	-	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 0	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) 756 904 276	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R6 = R4 + R5) 1 871 615 720	
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) 423 962 292	
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) 1 447 653 428	

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | Justification au premier euro

Échéancier prévisionnel des crédits de paiement (CP) sur les autorisations d'engagement (AE) restant à couvrir au 31 décembre 2021 :

AE restant à couvrir au 31/12/2021	CP estimés en 2022	CP estimés en 2023	CP estimés en 2024	CP estimés après 2024
1 872	424	458	406	584

Le volume des AE sur années antérieures non couvertes par des CP au 31 décembre 2021 correspond à la totalité des protocoles signés ; il s'agit d'un majorant de ce qui donnera effectivement lieu à crédits de paiement. Certaines offres de financement ne se concrétiseront pas, soit dans le cadre d'un financement lié parce que le contrat commercial aura été remporté par des industriels non français, soit de manière générale parce que l'État receveur aura choisi d'autres formes de financement (y compris banques de développement). De plus, après entrée en vigueur du prêt, certaines opérations pourront être abandonnées ou voir leur format réduit.

Par ailleurs, la plupart de ces opérations s'exécutent sur plusieurs années, ce qui explique l'importance du volant d'AE non couvertes par des CP.

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Justification au premier euro | Programme n° 851

Justification par action

ACTION

01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 756 904 276	1 000 000 000 756 904 276		461 558 150 205 045 395	461 558 150 205 045 395

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	1 000 000 000	756 904 276	461 558 150	205 045 395
Prêts et avances	1 000 000 000	756 904 276	461 558 150	205 045 395
Total	1 000 000 000	756 904 276	461 558 150	205 045 395

Cette unique action finance des projets d'infrastructures dont la réalisation fait appel à des biens et services français.

En 2021, onze protocoles de prêts (trois concessionnels et huit directs) ont été signés avec sept pays ; ils représentent un montant total de 853 M€ (148 M€ de prêts concessionnels et 705 M€ de prêts directs).

Le montant d'engagement présenté (756,9 M€ d'AE) résulte des engagements effectivement réalisés (853,1 M€), déduction faite de 96,2 M€ d'apurements de divers protocoles. En 2021, les apurements réalisés correspondent à l'annulation de cinq protocoles inusités soit parce que l'État receveur a choisi d'autres formes de financement ou des industriels non français soit parce que les opérations ont été abandonnées ou réduites après mise en vigueur du prêt.

La consommation de CP représente 205 M€. Les principaux décaissements ont concerné les projets suivants : au Maroc, les équipements ferroviaires pour la LGV Tanger-Casablanca (6,1 M€) et la fourniture de 30 locomotives à l'ONCF (67 M€) ; au Salvador pour le réseau d'adduction de Las Pavas (20,2 M€), au Vietnam, la ligne pilote de transport ferré urbain de Hanoï (22,3 M€ + 12,7 M€) ; au Sénégal, le TER reliant Dakar à Diamniadio (7,1 M€) et l'installation de candélabres solaires (7,1 M€) ; au Mali, le déploiement de la TNT (13,5 M€) ; en Ukraine, la fourniture de navire de sécurité et de sûreté (8,5 M€).

Les écarts constatés entre la prévision et l'exécution s'expliquent par le fait que la concrétisation des intentions de financement liées à des opérations dans les États étrangers dépend de multiples facteurs exogènes (calendrier et priorités politiques du pays bénéficiaire, durée de la négociation, procédures de désignation des prestataires conformément aux règles locales, déroulement du projet lui-même, changement de la situation politique du pays) qui

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | Justification au premier euro

se répercutent sur les calendriers d'engagement et/ou de tirages. Également, en 2020-2021, plusieurs projets ont été ralentis du fait de la crise sanitaire.

En 2021, la part de l'encours des prêts présentant des retards de paiement dans l'ensemble de l'encours des prêts aux États étrangers est de 118,87 M€ sur environ 3 687 M€ d'encours global, soit 3,23 %. Ce ratio est globalement stable par rapport à celui de 2020 (3,17 %) et de 2019 (3,14 %).

Enfin, en 2021, le CGEFi a livré à la DG Trésor quatre évaluations sur la part française des projets suivants :

- le métro de Hanoi au Vietnam ;
- le centre de calcul de Bingerville en Côte d'Ivoire ;
- La LGV au Maroc ;
- La modernisation du parc de compteurs d'eau en Jordanie.